

Conseil Citoyen des quartiers « Saules / Parc / Bouviers »

Compte rendu de la réunion n°5 du mercredi 3 mai 2023

Personnes présentes : Bartolomé Andreo, Clément Deligné, Christian Dénos, Jocelyne Herisoa, Christèle Hubert, Danièle Jardiné, Martine Lacourte, Francine Lacroix (élue référente), Sarah Martins, Richard Mézières (élu référent), Olivier Pareja (élu invité), Patrick Terrillion, Laurence Vasta, Maxime Zongo.

Excusé(e)s : Tiffanie Daubié, Antonin Moulart.

Secrétaire de séance : Bartolomé Andreo

1. Tour de table :

La séance débute par un tour de table rapide et un rappel de l'activité du conseil citoyen (CC) depuis sa création à l'intention des nouveaux participants.

2. Organisation de la séance et fonctionnement :

M. Pareja souhaite faire un bilan à mi-parcours du fonctionnement du CC. Il est convenu de dérouler cette séance comme d'habitude et de faire ce bilan en fin de séance. La Mairie est en train de structurer le site web des CC. Les compte rendus des réunions y seront publiés une fois approuvés. Il est convenu d'approuver les comptes-rendus précédents afin qu'ils puissent être publiés. Le présent compte rendu sera approuvé une semaine après avoir été diffusé au sein du CC et reçu les commentaires des participants. Pour illustrer le site, il est convenu d'utiliser les photos prises lors de la première séance. Il est rappelé que la Mairie ne répond qu'aux questions explicitement posées par mél à nos interlocuteurs officiels (principalement Gemma).

3. Commission écologie et environnement :

3.1. Réverbération sur le mail des Saules :

Ce projet dépend de l'Agglo. Le CC devra définir un projet et le soumettre à l'Agglo via la Mairie. La question est posée sur le niveau de détails à mettre dans la définition du projet. Le CC n'a ni les compétences ni le temps pour élaborer un projet détaillé. La solution envisagée pourrait être basée sur les photos jointes en annexe. Pilote : Stéphanie.

3.2. Vergers urbains :

Ce projet dépend de l'Agglo. L'endroit initialement envisagé pour le verger urbain n'est plus disponible. L'Agglo soutient ce type de projet à condition qu'il existe une association pour l'entretien du verger. Il reste à trouver un nouvel endroit. La commission va se réunir pour traiter ces points, en sachant que la création d'une association pour l'entretien du verger ne relève pas de la compétence du CC. Pilote : Patrick

3.3. Panneaux solaires :

Il existe une association EnerCitY78 qui développe des projets de panneaux solaires dans le département. Cette association est en contact avec la Mairie. La commission va s'informer sur les actions en cours.

3.4. Mâts solaires pour éclairage public :

L'éclairage public dépend en général de l'Agglo. Certains projets de mâts solaires sont en développement dans les résidences privées. Le CC souhaite que des projets de ce type soient pris en compte pour l'éclairage public. Ici aussi il faudrait élaborer un projet et le soumettre à l'Agglo via la Mairie. Pilote : Christian.

3.5. Mobilier urbain bioluminescent :

Pour avancer sur ce projet il est convenu d'acheter le jeu pédagogique proposé par la société Glowee. Le CC va envoyer tous les éléments à Gemma pour procéder à l'achat. Pilote : Laurence.

4. Commission sécurité :

Danièle rejoint Jocelyne au sein de cette commission.

5. Commission animation, vie de quartier :

5.1. Fête des 3 quartiers :

La date du 27 mai est retenue. L'événement (préparé en collaboration avec la Maison de quartier) consistera en un goûter participatif agrémenté de quelques animations : atelier calligraphie japonaise, jeux d'extérieurs prêtés par la Maison de Quartier, stand pour présenter les actions du CC. Il est important que les membres du CC participent à cet événement afin de se faire connaître et d'animer les stands. L'ouverture au public est prévue de 16h à 19h. La commission va répondre aux questions de la Mairie sur l'organisation. Pilotes : la commission.

5.2. Marché paysan solidaire et l'Ermitage :

Ces deux projets n'ont pas été traités afin de laisser du temps pour le bilan de mi-parcours.

6. Bilan de mi-parcours :

M. Pareja souhaitait poser au CC trois questions : 1- Qu'est-ce qui marche ? 2- Qu'est-ce qui ne marche pas ? 3- Que souhaiterions nous faire demain ?

Après un tour de table il ressort : 1- Ce qui marche : la participation des membres, les échanges en séance plénière ou en commissions, les idées, la participation des élus. 2- Ce qui ne marche pas : Définition floue du périmètre des actions du CC, manque d'orientations de la part de la Mairie, pas de formalisation pour les échanges entre le CC et la Mairie. 3- Ce que nous souhaiterions faire demain : que les projets en cours aboutissent.

Concernant le budget il nous a été précisé que le choix de la Mairie a été de ne pas attribuer à priori un budget participatif aux différents CC ceci pour se laisser la marge de financer les projets viables indépendamment des quartiers.

7. Prochains rendez-vous :

- Assemblée publique annuelle du Conseil Citoyen : samedi 24 juin à 10h
Maison de Quartier Auguste Renoir
- Assemblée plénière des Conseils Citoyens : samedi 1er juillet à 10h
Auditorium de la Batterie
- Réunion plénière du CC Saules/Parc/Bouvières : début septembre à définir par sondage
- Réunions des commissions : géré directement par les membres des commissions

